

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous faisons suite à votre mail du 23/05/2021 qui a pour objet Réponses / Questions

A part vouloir apporter des précisions sur des procédures que nous connaissons déjà, ainsi que vos obligations, vous ne répondez pas à nos interrogations qui sont :

Rappel de nos Questions

- 1/ Pourquoi, au lieu de faire un sondage a posteriori sur le devenir de la maison BACH n'avez-vous pas commencé avant par un sondage sur l'éventuel achat de ce bien compte tenu de l'investissement conséquent qu'il représentait pour une petite commune comme la nôtre ?**
- 2/ Pourquoi une analyse plus complète concernant les résultats du sondage incluant les réponses autres que la vente ou la location n'a pas été faite ?**
- 3/ Pourquoi cette maison n'est-elle toujours pas louée ?**
- 4/ Y aurait-il un problème d'insalubrité ?**
- 5/ Quels sont les coûts globaux engendrés par et depuis l'acquisition de cette maison et supportés par la collectivité ?**

Dans vos obligations vous avez, on vous cite « ...*Autorisation d'acquisitions et de cessions de biens communaux....* ». Très bien.

Mais alors vous comprendrez que dans le cadre d'une démocratie participative qui fait partie de la norme de la vie des citoyens en 2021 en France nous sommes en droit de vous poser des questions. Et de vous demander un peu plus d'éclaircissement.

Ce type de projet se fait avec un minimum de participation et d'échange et ça intéresse tous les habitants. C'est ce que nous demandons. Votre réponse dans le mail du 23/05/2021 relève d'un manque d'estime voire de respect vis à vis des habitants.

Et soyez pour une fois en accord avec vos propres écrits « *De mon expérience d' élu local, je retiens que l'on ne réussit rien seul. L'on ne réussit rien sans consulter les citoyens* »

Des paroles en l'air et des mots creux. A moins que la vacuité de vos propos ne soit tout simplement que le reflet de votre incompétence à communiquer.

C'est ce que nous pensons.

Dans l'attente de votre réponse écrite aux questions posées, ou si vous préférez d'un rendez-vous pour en débattre.

Les Responsables du DIC

Olivier BAJUS

Sylvie CORRIERI

André COURDESSES

Bernard DEILHES

Brigitte ROUELLE

Pierre VALENTIN